

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 20 Mai 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 20 Mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

20

P. RIO - D. ATIG – F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILHI – M. AUBRY - L. CAMARA – S. GIBERT – S. GAUBIER – K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés :

7

Y. BOUKANTAR représenté par M. AUBRY – Y. ITOUA représentée par C. TAWAB KEBAY – C. RENKLICAY représentée par P. RIO – G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS – C. MABANZA représentée par F. OGBI – L. HERGAUX représentée par D. ATIG – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absente excusée :

1

E. ETE.

Absents :

7

A. QAROUACH – T. DIAWARA – S. GHENAIM – C. M' PIANA – S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2019 – 0064 : « 2^e Attribution de subventions aux associations de la Ville de Grigny au titre de l'année 2019 ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'importance de soutenir et d'aider les associations à animer et mener des missions d'intérêt général sur le territoire communal,

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie de Quartier » réunie le 07 mai 2019,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Arsène ZERKAL, Maire-adjoint en charge de la Vie Associative,

Délibère, et, décide d'attribuer une subvention aux associations présentant sur le territoire de la Ville un intérêt général ou justifiant la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement. La somme validée est à répartir suivant le tableau ci-joint en annexe :

DEL – 2019 - 0064

Dit que la dépense afférente sera imputée au chapitre correspondant du budget communal.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : *A l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 24.05.19

Transmis au contrôle de légalité le : 24.05.19

SYNTHESE SUBVENTIONS MUNICIPALES 2019

Envoyé en préfecture le 24/05/2019
 Reçu en préfecture le 24/05/2019
 Affiché le
 ID : 091-219102860-20190520-DEL_2019_0064-DE

ASSOCIATIONS	Avis de la commission
Fête	1 200 €
TOTAL CULTURE	1 200 €
TOTAL EDUCATIF	900 €
Farandole	12 147 €
TOTAL ENFANCE	12 147 €
Ensemble pour la réussite de Grigny 2	150 €
No Joke Training	1 500 €
TOTAL QUARTIER	1 650 €
Mouvement Français du Planning Familial	1 000 € (sous réserve d'obtenir un bilan)
Coup de Pouce	150 €
Croix Rouge Française	1 000 €
TOTAL SOCIAL	2 150 €
Fête le Mur	1 500 €
Association Sportive collège P.Neruda	700 €
Association Sportive collège S.Delaunay	700 €
TOTAL SPORT	2 900 €
TOTAL	20 947 €

Envoyé en préfecture le 24/05/2019

Reçu en préfecture le 24/05/2019

Affiché le



ID : 091-219102860-20190520-DEL_2019_0064-DE